|  |  |
| --- | --- |
|

|  |
| --- |
| Bonjour,Avec Bernadette Kaars administrateur de la FED, nous avons été auditionnés hier  matin pendant 2 heures par la commission économique de l’Assemblée nationale/var/folders/wc/1s7pt8pj04b1v855nl8jx20c0000gn/T/com.microsoft.Word/WebArchiveCopyPasteTempFiles/an.jpg**Thème  : Eolien Mission d'information relative aux freins à la transition énergétique**- Audition, en table ronde, ouverte à la presse, sur la filière de l’éolien terrestre : M. Stanislas Reizine, sous-directeur du système électrique et des énergies renouvelables, direction générale de l’Énergie et du climat, au ministère de la Transition écologique et solidaire ; M. Jean-Louis Butré, président de la Fédération pour l’environnement durable (FED) et Mme Bernadette Kaars, administrateur ; M. Olivier Perot, président de France énergie éolienne ; M. David Marchal, directeur adjoint Productions et énergies durables de l’Agence de l’environnement et de la maîtrise de l’énergie (ADEME). Vous pouvez voir la vidéo[***http://videos.assemblee-nationale.fr/video.7151255\_5c403b823cb83.freins-a-la-transition-energetique--tables-rondes-sur-les-filieres-de-l-eolien-terrestre-et-marin-17-janvier-2019***](http://energiesnouvelles.info/index.php?option=com_acymailing&ctrl=url&subid=1005&urlid=739&mailid=87)Ps: Remarque personnelle Les 3 intervenants M.Stanislas Reizine, M.Olivier Perot, M. David Marchal  sont solidaires à 100% C'est à dire que le "lobby" des industriels de l'éolien , le Ministère de l'écologie et l'ADEME  sont totalement liés.**Le programme du plan pluriannuel de l'Electricité (PPE) de la France qui doit être évalué par les citoyens est en réalité déjà totalement "bouclé" et qu'il a été décidé par ce trio, c'est à dire par les promoteur éoliens qui détiennent tous les pouvoirs sur l'avenir de l’énergie éléctrique de notre pays.**Les pseudo consultations en cours ou  à venir sur la PPE si elles sont toujours au programme ne  seront faites que  pour donner une apparence de démocratieLe CA de la FED se reunit demain 19 novembre pour analyser la situation et étutier toutes les actions qui seront proposées  pour attaquer ce programme.La FED est va déposer  2 requêtes en conseil d'état pour faire annuler les 2 decrêts  Lecornu/ Rugy  concernant la suppression des tribunaux administratifs, la cristallisation des moyens  et la suppression des enquêtes publiques. CordialementJean-Louis ButréPrésidentFédération Environnement Durable[*http://environnementdurable.net*](http://energiesnouvelles.info/index.php?option=com_acymailing&ctrl=url&subid=1005&urlid=8&mailid=87)*contact@environnementdurable.net*tel 06 80 99 38 08 |

 |
|  |